

Feyzin (69)

Une copropriété intègre le risque technologique

Pièces de confinement, atténuation de la vulnérabilité... rien de ceci n'était prévu dans le premier devis de ravalement de la résidence La Grande Serve, à Feyzin. Cette copropriété des années 60 aurait dû se contenter d'une simple

24 PIÈCES DE CONFINEMENT SONT CRÉÉES DANS L'IMMEUBLE LE PLUS PROCHE

renovation. Mais, depuis juillet 2003, la loi Bachelot relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages est entrée en vigueur. Et la résidence, construite en face de la raffinerie Total, est désormais incluse dans le périmètre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'industriel, qui sera signé en 2010. La carte des aléas publiée, la concertation avec les habitants a été engagée. En même temps, une opération programmée d'amélioration de l'habitat est lancée à Feyzin et sur les cinq communes voisines pour améliorer la gestion de 18 copropriétés et sept lotissements.

Anticiper sur le PPRT

Les copropriétaires ont donc saisi l'occasion de rénover leurs immeubles et de les sécuriser face aux risques identifiés, en anticipant sur le PPRT. Avec le cabinet Urbanis pour le montage financier et l'entreprise Plénitude pour la partie opérationnelle, trois types de chan-

tiers ont été ouverts: l'atténuation de la vulnérabilité extérieure du bâti (menuiseries extérieures, allèges, cheminées), l'isolation thermique des pignons des immeubles et la création de 24 pièces de confinement dans les logements de l'immeuble le plus proche de la raffinerie – ces pièces hermétiques visant à accueillir les habitants de manière sécurisée en cas de risque toxique.

«Les travaux d'un chantier de rénovation classique auraient coûté 600 000 euros avec 27 000 euros de subvention. Avec la mise en sécurité, la facture s'élève à 1,11 million d'euros mais avec 758 000 euros de subvention», se félicite Yves Blein, le maire de Feyzin.

Pour cette opération, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a apporté 508 000 euros, finançant dans leur totalité les travaux spécifiques liés au risque technologique tels que les pièces de confinement, le haubannage des cheminées et le renforcement de l'ancrage. La communauté urbaine de Lyon, la ville de Feyzin et le groupe Total (lire ci-contre) ont complété le tour de table. Les 79 copropriétaires ont financé le solde, soit 361 000 euros. Un prêt à taux zéro leur a été proposé pour les aider à financer leur part.

Agnes Thomasset

CONTACT. Mairie : 04.72.21.46.00.



UN FONDS DE CONCOURS ALIMENTÉ PAR TOTAL

L'industriel Total, qui exploite la raffinerie située en face de la copropriété de La Grande Serve, a versé une somme de 110 000 euros à la ville de Feyzin dans le cadre de la mise en sécurité des logements situés à proximité de l'ouvrage. Toutefois, afin de ne pas trop ébruiter cette participation et ne pas créer un précédent, l'industriel a préféré un montage juridique complexe: un fonds de concours pour la prise en compte du risque technologique dans le logement a été mis en place. Celui-ci a versé une subvention équivalente à la ville de Feyzin, qui l'a ensuite reversée aux copropriétaires. La généralisation des plans de prévention des risques technologiques d'ici 2011 pourrait permettre aux propriétaires de logements construits avant l'implantation de la raffinerie de faire de nouveau appel à ce fonds. Le gouvernement estime que 420 PPRT sont encore à réaliser concernant plus de 900 communes.

En chiffres

9 500 habitants • Budget de la ville : 18,2 millions d'euros • Coût de la réhabilitation : 1,11 million d'euros

Chambéry (73)

Une aide à l'organisation des copropriétés

Dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) contre le risque incendie, lancée en juillet 2008, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la ville de Chambéry ont mis en place une ligne de crédits spécifiques pour aider les copropriétés à s'organiser: dans le centre historique de la ville, 30% des 500 immeubles n'ont pas de syndic. L'Anah et la ville financent à hauteur de 50% les frais études nécessaires à la constitution d'un syndic de copropriété. CONTACT. Mairie de Chambéry (service sécurité) : 04.79.60.23.52.

Villeurbanne (69)

Les ados rénovent écolo



Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, une quinzaine de jeunes villeurbannais ont participé à la rénovation d'un T4 de l'OPAC de Villeurbanne: des peintures écologiques et des matériaux respectueux

de l'environnement ont été utilisés. Les jeunes, âgés de 11 à 18 ans, ont été rémunérés, pour une part, sous forme d'indemnité financière et, pour l'autre, sous forme de bourse.

CONTACT. Maison des services publics du quartier Saint-Jean, à Villeurbanne : 04.78.80.29.82.

A LIRE

La ville à trois vitesses

Dans cet ouvrage, le sociologue Jacques Donzelot réunit trois articles publiés dans la revue «Esprit» en 1999, 2004 et 2006.

Il y analyse la dégradation de la condition salariale du centre de la ville vers sa périphérie, ce qui conduit à la relégation des populations les plus fragiles. Les plus aisés opérant le mouvement inverse. Se développe ainsi un urbanisme affinitaire qui installe une ville à trois vitesses. L'ouvrage est accompagné de photos de Jean-Manuel Simoes.

Editions de La Villette, juin 2009 (12 €)